

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création	22/05/2025	Numéro de version	2.0
Date de révision	22/05/2025		

### RUBRIQUE 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1. Identificateur de produit**  
Substance / mélange Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST  
UFI X710-10GK-N00R-36W6
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
**Utilisations prévues du mélange**  
Le produit est destiné à la vente au consommateur et à l'usage professionnel/industriel.  
**Utilisations déconseillées du mélange**  
Le produit ne doit pas être utilisé à des fins différentes que celles énumérées dans la section 1.
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Fournisseur</b>	Cybernecard
Nom ou raison sociale	1 Rue Sophie Germain
Adresse	ZA du Birken 67720 Hoerdt
Téléphone	03 88 55 90 19
Email	contact@cybernecard.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE, C.H.R.U, 5 avenue Oscar Lambret, 59037 Lille Cedex, tél.: 0800 59 59 59.  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG, Hôpitaux universitaires, 1 Place de l'Hôpital, BP 426, 67091 Strasbourg Cedex, tél.: 03 88 37 37 37.  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 54035 Nancy Cedex, tél.: 03 83 22 50 50.  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de TOULOUSE, Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng, Place du Docteur Baylac, 31059 Toulouse Cedex, tél.: 05 61 77 74 47.  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX, CHU Pellegrin Tripode, Place Amélie Raba Léon, 33076 Bordeaux Cedex, tél.: 05 56 96 40 80.  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON, Bâtiment A, 4ème étage, 162, avenue Lacassagne, 69424 Lyon Cedex 03, tél.: 04 72 11 69 11.  
Numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Centre Antipoison et de Toxicovigilance de MARSEILLE, Hôpital Sainte Marguerite, 270 boulevard de Sainte Marguerite, 13274 Marseille Cedex 09, tél.: 04 91 75 25 25.  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de PARIS, Hôpital Fernand WIDAL, 200 rue du Faubourg Saint Denis, 75475 Paris Cedex 10, tél.: 01 40 05 48 48.  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de ANGERS , C.H.U, 4 rue Larrey, 49033 Angers Cedex 9, tél.: +33 2 41 48 21 21.

### RUBRIQUE 2 – Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange**  
**Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008**  
Le mélange est classé comme dangereux.

Aquatic Chronic 2, H411

#### Les principaux effets pour la santé humaine et pour l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création 22/05/2025  
Date de révision 22/05/2025 Numéro de version 2.0

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



#### Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans en le remettant à une personne autorisée à éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

#### Informations supplémentaires

EUH208 Contient (ethoxymethoxy)cyclododecane, 2-METHOXYPHENOL/2,2-DIMETHYL-3-METHYLENEBICYCLO-HEPTANE HYDROGENATED, 2,2,6-triméthyl- $\alpha$ -propylcyclohexanepropanol. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII., règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen (REACH) tel que modifié. Ne contient pas de substances PMT/vPvM. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

## RUBRIQUE 3 – Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Mélange.

**Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.**

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
CAS: 8002-74-2 CE: 232-315-6	Paraffine (cire de), fumée	27,15	non classifié comme dangereux	1
CAS: 54464-57-2 CE: 259-174-3	1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphthyl)éthan-1-one	0,95-2,374	Aquatic Chronic 2, H411	
CAS: 2050-08-0 CE: 218-080-2	Pentyl-2-hydroxy-benzoate	0,95-2,374	Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	
CAS: 58567-11-6 CE: 261-332-1	(ethoxymethoxy)cyclododecane	0,285-0,949	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411	
CAS: 70955-71-4 CE: 275-062-7	2-METHOXYPHENOL/2,2-DIMETHYL-3-METHYLENEBICYCLO-HEPTANE HYDROGENATED	0,247-0,284	Skin Sens. 1, H317	
CAS: 70788-30-6 CE: 274-892-7	2,2,6-triméthyl- $\alpha$ -propylcyclohexanepropanol	0,095-0,2366	Skin Sens. 1B, H317	
CAS: 28219-61-6 CE: 248-908-8	2-ethyl-4-(2,2,3-triméthyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	0,095-0,2366	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	

#### Remarques

1 Substance pour laquelle des limites d'exposition sont définies.

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que  
modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création	22/05/2025		
Date de révision	22/05/2025	Numéro de version	2.0

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger figure à la section 16.

### RUBRIQUE 4 – Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Assurer votre propre sécurité. En cas d'apparition de problèmes de santé ou en cas de doute, veuillez avertir un médecin et fournissez-lui les informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

##### En cas d'inhalation

Arrêter immédiatement l'exposition, transporter la victime à l'air frais. Protéger la victime contre l'hypothermie. Si l'irritation, l'essoufflement ou d'autres symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

##### En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec beaucoup d'eau, utiliser de l'eau tiède si possible. S'il n'y a pas de blessure à la peau, il est conseillé d'utiliser du savon, de l'eau savonneuse ou du shampoing. Si l'irritation de la peau persiste, obtenir des soins médicaux.

##### En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante, écarter les paupières (même par la force); si la victime a des lentilles de contact, retirez-les immédiatement. Effectuer le rinçage pendant au moins 10 minutes.

##### En cas d'ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau claire. En cas de difficultés, consultez un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### En cas d'inhalation

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### En cas de contact avec la peau

Rougeur, irritation ou cloques.

##### En cas de contact avec les yeux

Irritation possible. En cas de contact avec l'œil, il peut provoquer des irritations ou des dommages irréversibles.

##### En cas d'ingestion

Douleurs abdominales, nausées, diarrhée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudre, eau en jet pulvérisé, brouillard d'eau.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Eau - plein fouet.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, le monoxyde et le dioxyde de carbone peuvent se dégager ainsi que d'autres gaz toxiques. L'inhalation des produits de décomposition (de pyrolyse) peut causer des dommages graves à la santé.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

### RUBRIQUE 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les équipements de protection individuelle. Suivre les instructions contenues dans les sections 7 et 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le produit mécaniquement de manière appropriée. Les matériaux collectés doivent être éliminés conformément aux instructions de la section 13.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 7., 8. et 13.

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création	22/05/2025	Numéro de version	2.0
Date de révision	22/05/2025		

### RUBRIQUE 7 – Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas stocker au même endroit que les produits alimentaires, aliments pour animaux ou boissons. Tenir hors de portée des enfants.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir au frais. Stocker dans un endroit sec.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

### RUBRIQUE 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Le mélange contient des substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition en milieu professionnel.

France

Décret n° 2021/1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021/1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021

Nom de la substance (du composant)	Type	Valeur
Paraffine (cire de), fumée fumée (CAS: 8002-74-2)	VLEP-8h	2 mg/m <sup>3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Respecter les mesures habituelles de la santé au travail et veiller.

##### Protection des yeux/du visage

Non nécessaire.

##### Protection de la peau

non indiqué

##### Protection respiratoire

N'est pas nécessaire dans des conditions normales.

##### Risques thermiques

Les données ne sont pas disponibles.

##### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Observer les mesures habituelles de protection relatives à l'environnement, voir la section 6.2.

### RUBRIQUE 9 – Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide
Couleur	blanc
Odeur	Sandalwood Boost
Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	donnée non disponible
Inflammabilité	donnée non disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	donnée non disponible
Température de décomposition	donnée non disponible
pH	insoluble (dans l'eau)
Viscosité cinématique	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	donnée non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité et/ou densité relative	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Caractéristiques des particules	donnée non disponible

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création	22/05/2025		
Date de révision	22/05/2025	Numéro de version	2.0

**9.2. Autres informations**  
non indiqué

### RUBRIQUE 10 – Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Les données ne sont pas disponibles. Le produit ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inconnu.

#### 10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation, la décomposition ne se produit pas. Tenir loin des flammes et des étincelles, protéger contre la surchauffe et le gel.

#### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts, alcalins forts et agents oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En utilisation normale, les problèmes ne se produisent pas. À des températures élevées et lors d'un incendie, les produits dangereux se dégagent, par exemple: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Il n'y a pas de données toxicologiques disponibles pour cette substance.

##### Toxicité aiguë

Les données ne sont pas disponibles.

Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST						
Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Orale	ETA	21061 mg/kg				Calcul de la valeur

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Les données ne sont pas disponibles.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Les données ne sont pas disponibles.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Les données ne sont pas disponibles.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

##### Cancérogénicité

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

##### Toxicité pour la reproduction

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que  
modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création	22/05/2025		
Date de révision	22/05/2025	Numéro de version	2.0

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

### **Danger par aspiration**

Données du mélange ou des composants indisponibles.

## **11.2. Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances susceptibles d'entraîner des perturbations endocriniennes chez l'homme.

### **Autres informations**

non indiqué

## **RUBRIQUE 12 – Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Données des composants du mélange indisponibles.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Données du mélange ou des composants indisponibles.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Données du mélange ou des composants indisponibles.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances PMT/vPvM.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances PBT/vPvB.

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances susceptibles d'entraîner des perturbations endocriniennes dans l'environnement.

### **12.7. Autres effets néfastes**

Les données ne sont pas disponibles.

## **RUBRIQUE 13 – Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Risques de contamination de l'environnement, procéder conformément à la loi sur les déchets et les règlements d'application sur l'élimination des déchets. Un produit non utilisé et un emballage contaminé sont à déposer dans des conteneurs étiquetés destinés à la collecte des déchets, remettre pour élimination à la personne autorisée (entreprise spécialisée) habilitée pour cette activité. Ne pas verser un produit non utilisé dans la canalisation. Ne pas l'évacuer avec les ordures ménagères. Les emballages vides peuvent être valorisés dans une usine d'incinération pour produire de l'énergie ou déposés dans une décharge appropriée. Les emballages parfaitement nettoyés peuvent être recyclés.

### **Législation sur les déchets**

Code de l'environnement. Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets, dans la version en vigueur. Décision 2000/532/CE établissant une liste de déchets, dans la version en vigueur.

## **RUBRIQUE 14 – Informations relatives au transport**

### **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

non soumis aux règlements sur le transport

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création	22/05/2025		
Date de révision	22/05/2025	Numéro de version	2.0

- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**  
non pertinent
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport**  
non pertinent
- 14.4. Groupe d'emballage**  
non pertinent
- 14.5. Dangers pour l'environnement**  
non pertinent
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
La référence dans les sections 4 à 8.
- 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**  
non pertinent

### RUBRIQUE 15 – Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Code de la santé publique. Code du travail - Quatrième partie : Santé et sécurité au travail. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, dans la version en vigueur. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

non indiqué

### RUBRIQUE 16 – Autres informations

**Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité**

EUH208	Contient (ethoxymethoxy)cyclododecane, 2-METHOXYPHENOL/2,2-DIMETHYL-3-METHYLENEBICYCLO-HEPTANE HYDROGENATED, 2,2,6-triméthyl- $\alpha$ -propylcyclohexanepropanol. Peut produire une réaction allergique.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité**

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans en le remettant à une personne autorisée à éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

**Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine**

Le produit ne doit pas être - sans l'autorisation spéciale du fabricant /de l'importateur - utilisé à d'autres fins que celles qui sont spécifiées dans la section 1. L'utilisateur est responsable du respect de la réglementation relative à la protection de la santé.

**Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

Acute Tox.	Toxicité aiguë
ADR	Accord relatif au transport international routier d'objets dangereux

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création	22/05/2025	Numéro de version	2.0
Date de révision	22/05/2025		

Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique (aiguë)
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique (chronique)
CAS	Chemical Abstracts Service
CE	Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
COV	Composés organiques volatils
EINECS	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
EmS	Plan d'urgence
EuPCS	Système européen de catégorisation des produits
Eye Irrit.	Irritation oculaire
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association internationale du transport aérien
IBC	Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IMO	Organisation Maritime Internationale
INCI	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques
ISO	Organisation internationale de normalisation
IUPAC	Union internationale de chimie pure et appliquée
log Kow	Coefficient de partage octanol/eau
Numéro ONU	Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la réglementation modèle de l'ONU
OEL	Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PMT	Persistant, mobile et toxique
ppm	Partie par million
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques
RID	Accord concernant le transport ferroviaire d'objets dangereux
Skin Irrit.	Irritation cutanée
Skin Sens.	Sensibilisation cutanée
UE	Union européenne
UVCB	Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou matière biologique
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
vPvM	Très persistant et très mobile

### Instructions pour la formation

Informers les travailleurs de l'utilisation recommandée et des moyens de protection obligatoires, des premiers soins et de la manipulation interdite du produit.

### Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

### Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), tel que modifié. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Les informations du fabricant de la substance / du mélange, lorsqu'elles sont disponibles - informations du dossier d'enregistrement.

### Changements apportés (informations ajoutées, supprimées ou modifiées)

La version 2.0 remplace la version de la FDS du 22/05/2025. Les modifications avaient été réalisées dans les sections 2 et 16.

### Autres données

Méthode de classification - méthode de calcul.

## Déclaration

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que  
modifié

## Świeca zapachowa SANDALWOOD BOOST

Date de création	22/05/2025	Numéro de version	2.0
Date de révision	22/05/2025		

La fiche de données de sécurité contient des informations pour assurer la sécurité et la protection de la santé au travail et la protection de l'environnement. Les informations mentionnées correspondent à l'état actuel des connaissances et expériences et sont en conformité avec les lois et les règlements applicables. Elles ne peuvent pas être considérées comme une garantie d'aptitude et d'applicabilité dans le cas d'une utilisation concrète.